



Ils dénoncent des sélections discriminatoires

La décision présidentielle d'offrir à l'ensemble du système universitaire 2000 nouveaux postes d'enseignants a déjà enregistré ses premiers couacs.

Ce recrutement spécial s'étalera sur trois années, et consistera à recruter 1000 enseignants en 2019, 500 en 2020 et 500 en 2021. La première phase du recrutement spécial des enseignants titulaires du doctorat/Phd dans les Universités d'Etat est à sa fin. Après le dépôt de dossier de candidature, leur validation dans les départements, l'audition des différents candidats dans lesdits départements et la tenue des commissions consultatives, place à la publication.

Sauf que ce recrutement selon plusieurs candidats recalés, ne s'est pas fait sur des bases objectives. Ces derniers s'insurgent notamment contre des sélections discriminatoires. Pour exprimer leur courroux, ces candidats recalés ont préféré passer la nuit dans les caniveaux au Minesup.

Le chercheur Raoul Sumo Tayo, est spécialiste des questions de sécurité, lui aussi recalé, il s'offusque « ***J'ai postulé à Maroua. Je suis parti de Paris pour le dépôt des dossiers de candidature, de Yaoundé pour les auditions. Sans prétention j'étais largement le premier lors des auditions. Par la suite on m'a dit que les fonctionnaires ne seraient pas pris, etc.***

Ce que je constate à la lecture des listes publiées c'est que c'est le 3e qui a été retenu, la deuxième étant une femme, originaire de l'extrême Nord de surcroît. En plus, des Pleg ont été recrutés. Le critère d'équilibre régional qui est mobilisé ne peut expliquer ma non-sélection car le 3e qui a été recruté est originaire du Noun. Mais bon ! Alhamdulillah je n'ai pas à me plaindre. Je ferai valoir mes modestes compétences ailleurs, en dépit de ce que mon rêve était de rentrer enseigner au 237, même pour 450 », a-t-il écrit sur Facebook.
